



La croissance de l'économie belge s'établirait à 1,4% en 2014 et grimperait à 1,8% en 2015

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes Nationaux a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Ces perspectives macroéconomiques s'inscrivent dans le cadre de la préparation du budget 2015. Comme à l'accoutumée, les mesures prises en compte dans ces perspectives macroéconomiques sont celles connues à ce jour.

Reprise progressive de la croissance économique dans la zone euro

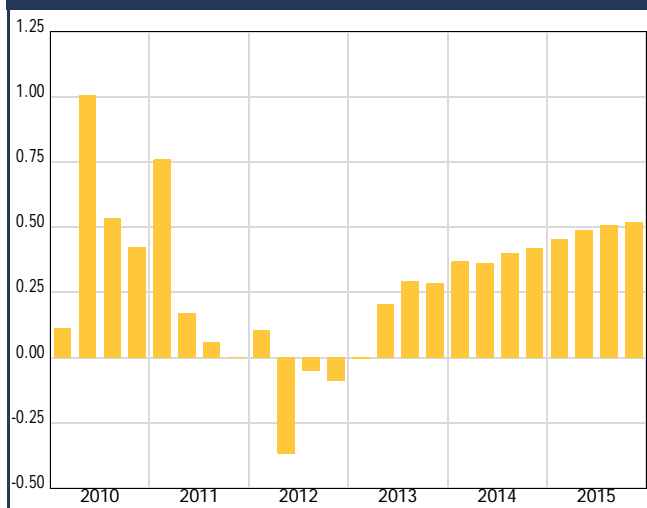
La croissance de l'économie mondiale, qui a marqué le pas au cours des deux dernières années, repartirait à la hausse en 2014 et 2015. Cette reprise est principalement soutenue par l'économie américaine qui afficherait une croissance de son PIB de respectivement 2,5 % et 3,1 %, alors que la dynamique des économies émergentes serait stable. Quant à la zone euro, qui a enregistré un recul de son PIB durant deux ans, elle devrait renouer avec une croissance positive de 1,1 % en 2014 et 1,5 % en 2015 à la faveur de la reprise du commerce mondial, de la politique monétaire accommodante et de la politique budgétaire plus favorable à l'activité économique que celle menée durant les années précédentes. Toutefois, le niveau d'endettement élevé, la pénurie de crédits et le taux de chômage élevé auxquels restent confrontés un certain nombre d'Etats membres continueraient à freiner la dynamique de croissance de la zone euro. La croissance économique redeviendrait néanmoins positive à partir de 2014 dans pratiquement tous les pays de la zone euro (contre seulement la moitié en 2013). En outre, l'assise de cette croissance serait plus large : celle-ci serait non seulement stimulée par les exportations, mais aussi par la reprise progressive de la demande intérieure.

Le scénario décrit ci-dessus est toutefois entouré de nombreuses incertitudes. En effet, l'inflation dans la zone euro est actuellement très faible en raison de la sous-utilisation des capacités de production et de l'appréciation de l'euro si bien qu'un nouveau choc négatif de la demande pourrait déboucher sur une déflation. De même, une croissance économique décevante ou les inquiétudes par rapport au secteur bancaire européen seraient susceptibles de raviver la crise de l'euro. Enfin, plusieurs économies émergentes sont confrontées à une hausse des taux et une fuite des capitaux, notamment en raison de la normalisation attendue de la politique monétaire américaine. Cette évolution accentue les incertitudes quant à leurs perspectives de croissance et, partant, quant à celles de l'économie mondiale.

La croissance de l'économie belge est davantage soutenue par la demande intérieure

Après plusieurs trimestres de croissance négative, l'économie belge a amorcé un redressement au cours du deuxième trimestre 2013 (+0,2 % par rapport au trimestre précédent) grâce au rebond des exportations. Au cours du deuxième semestre, la croissance du PIB a été soutenue par la reprise de la conjoncture européenne et a ainsi atteint 0,3 % par trimestre en moyenne. Toutefois, en raison d'une situation de départ défavorable, la croissance annuelle du PIB belge n'a pas dépassé 0,2 %. En 2014 et 2015, la croissance des exportations s'intensifierait et la demande intérieure repartirait à la hausse après avoir reculé au cours des deux dernières années. Par conséquent, la croissance du PIB s'établirait respectivement à 1,4 % et 1,8 %.

Evolution trimestrielle du PIB belge en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



En ce qui concerne les exportations belges, elles profiteraient de la reprise graduelle de la conjoncture internationale et progresseraient de 2,3 % en 2014 et 3,6 % en 2015. Toutefois, les exportations nettes ne contribueraient que légèrement à la croissance économique (respectivement de 0,2 et 0,1 point de pourcentage) compte tenu de l'accélération concomitante de la de-

mande en importations. Conjugés à une baisse du prix du pétrole et à l'appréciation de l'euro par rapport à d'autres monnaies – qui induisent une hausse moins rapide des prix des importations par rapport aux prix des exportations –, ces facteurs entraîneraient une réduction du déficit de la balance extérieure courante.

L'an dernier, la consommation privée a progressé plus nettement que le revenu disponible réel des ménages. La confiance des consommateurs s'étant progressivement rétablie, les ménages ont eu moins tendance à épargner (14,9 % contre 15,2 % en 2012). Leur confiance ne s'est plus améliorée depuis la fin 2013 mais pourrait se maintenir compte tenu de la légère amélioration de la situation sur le marché du travail. On peut dès lors tabler sur une stabilisation du taux d'épargne, déjà faible d'un point de vue historique. Par conséquent, la consommation des ménages augmenterait de 1,3 % en 2014 et de 1,7 % en 2015 et serait ainsi davantage en phase avec l'augmentation du revenu disponible réel. Le regain de confiance des consommateurs, l'augmentation du pouvoir d'achat et la faiblesse des taux hypothécaires laissent présager un redressement timide de la construction résidentielle. Celle-ci, en repli depuis des années, devrait afficher une croissance de respectivement 1,4 % et 2,4 % en 2014 et 2015.

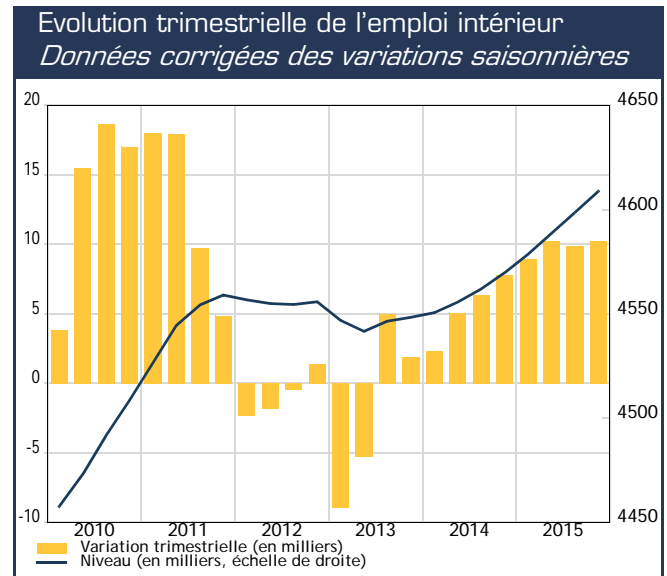
Les investissements des entreprises ont légèrement progressé au cours de l'année dernière, mais insuffisamment pour compenser le recul enregistré en 2012, ce qui explique la baisse de 0,5 % sur base annuelle en 2013. Le rétablissement de la confiance des entrepreneurs (grâce notamment à l'amélioration des débouchés) et la hausse du taux d'utilisation des capacités industrielles (dont le niveau est revenu à sa moyenne historique) vont dans le sens d'un accroissement des investissements d'expansion. En outre, les conditions d'accès au crédit bancaire pour les entreprises s'assouplissent depuis quelque temps déjà. Ainsi, les investissements des entreprises devraient augmenter de 2,6 % cette année et de 3,4 % en 2015.

Compte tenu de l'ensemble des mesures décidées, la croissance annuelle en volume de la consommation publique devrait s'établir à 1,1 % en 2014 et à 0,8 % en 2015. Le rythme de croissance des investissements publics dépend en grande partie des travaux d'infrastructure entrepris par les pouvoirs locaux. Après avoir baissé de près de 12% au total au cours de la période 2013-2014, les investissements publics progresseraient de 3,8 % en 2015.

Légère baisse du chômage en 2015

En 2013, l'emploi intérieur a baissé de 9 700 unités en moyenne annuelle. Le redressement de la conjoncture devrait déboucher sur une hausse du nombre d'emplois, qui se limiterait toutefois, en termes de création nette, à 13 700 unités (0,3 %) en 2014 et 34 300 unités

(0,8 %) en 2015, en raison du mouvement de rattrapage amorcé par la productivité et la durée du travail. Celles-ci avaient en effet baissé durant la période de faible conjoncture, freinant ainsi les pertes d'emplois. Compte tenu de l'évolution de la population active, le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) augmenterait encore de 8 800 unités cette année mais diminuerait de 15 200 unités l'an prochain. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait de 8,5 % en 2014 à 8,3 % en 2015.



L'inflation reste faible

L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation (INPC), a baissé à 1,1 % en 2013 et tomberait à 0,7 % en 2014, sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie. Cette baisse résulterait à la fois de la baisse des cotations du pétrole sur les marchés internationaux et de la concurrence accrue sur le marché intérieur du gaz naturel et de l'électricité. En outre, la TVA sur l'électricité à usage domestique a été abaissée en avril 2014. Ces facteurs contribueraient aussi à freiner l'inflation en 2015, mais dans une moindre mesure, tandis que l'inflation sous-jacente se stabiliserait en moyenne annuelle. Par conséquent, l'INPC progresserait de 1,1 % en 2015.

La croissance de l'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution des prix de l'essence et du diesel, atteindrait respectivement 0,7 % en 2014 et 1,2 % en 2015. Par conséquent, l'indice pivot pour les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique (101,02) serait dépassé en décembre 2014. Le dépassement suivant (valeur de l'indice pivot de 103,04) n'interviendrait pas en 2015.

Pour plus d'informations:
Filip Vanhorebeek, 02/507.74.12, fvh@plan.be

Chiffres clés pour l'économie belge***Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires***

	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale des particuliers	-0.3	0.8	1.3	1.7
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1.4	0.6	1.1	0.8
Formation brute de capital fixe	-2.0	-1.5	1.6	3.2
Dépenses nationales totales	-0.6	-0.3	1.2	1.8
Exportations de biens et services	1.8	1.9	2.3	3.6
Importations de biens et services	1.3	1.3	2.1	3.6
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0.4	0.5	0.2	0.1
Produit intérieur brut	-0.1	0.2	1.4	1.8
Indice national des prix à la consommation	2.8	1.1	0.7	1.1
Indice santé	2.6	1.2	0.7	1.2
Revenu disponible réel des particuliers	1.2	0.5	1.4	1.8
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	15.2	14.9	14.9	14.9
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	9.4	-9.7	13.7	34.3
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	7.6	8.4	8.5	8.3
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-1.9	-1.6	-1.1	-1.0
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	128.6	132.8	137.3	137.4
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	0.6	0.2	0.3	0.2
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	3.0	2.4	2.2	2.3